

Zeitschrift:	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	48 (2001)
Heft:	1
Rubrik:	Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BILLET DU PRÉSIDENT DE L'ACVSPC

Du 2^e au 3^e millénaire

Il y a des années charnières qui apportent leurs lots de bienfaits astrologiques – pour autant que l'on y croie – mais aussi une part de maléfices climatologiques, surtout la fin du siècle passé où la Suisse occidentale, et particulièrement certains cantons romands, ont été touchés par les ouragans Lothar et Martin ainsi que les intempéries dévastatrices qui ont mis en émoi et dans le malheur plusieurs régions devenues sinistrées (Valaiso, Chablobois, Mikado).



Pierre Mermier

Grande chaîne de solidarité professionnelle avec les autres partenaires, la protection civile était là!

Souvent décriée par certains, utile et efficace pour d'autres, notre PCi a su être souple et disponible en toutes circonstances même s'il serait souhaitable que les effectifs correspondent à la nature des dangers. Tout de même un grand coup de chapeau et un sincère merci pour les ORPCi – du professionnel au milicien – qui ont œuvré avec compétence et ponctualité sous l'égide du Département de la sécurité et de l'environnement par le biais du SSCM, ainsi que les diverses organisations professionnelles dont le Service des forêts, de la faune et de la nature.

L'an 2001, notre journal a un nouveau nom dynamique, avantageant l'action avec une parure relookée de 48 pages par numéro dont 32 en 4 couleurs, qui va tenir compte sept fois par année des possibilités d'avenir avec l'élargissement des thèmes au domaine de la protection de la population.

Le côté épistolaire et iconographique va être mieux mis en valeur, ce qui me fait dire invariablement que la protection civile est bien là!

Il ne faut pas oublier, chers membres de l'ACVSPC, que cette revue c'est la vôtre, «produit purement suisse» avec une voix romande. Elle est notre courroie de transmission pour des informations portant sur les activités et les engagements, afin de véhiculer nos propres communications.

Avec le plan directeur de la protection de la population, la protection civile sera sans cesse là!

Les deux derniers séminaires d'automne à Schwarzenbourg l'ont prouvé de façon flagrante. Nos idées et notre détermination de certains acquis doivent trouver encore une place de choix dans le plan directeur et notre commission permanente des C ORPCi a planché sur plusieurs points cruciaux et va rendre ainsi encore plus crédible le rôle de nos professionnels et miliciens sur le terrain; en filigrane, il est décidé de collaborer avec les différentes organisations partenaires sous le chapeau de la ProtPop, en temps que système intégré.

Après l'approbation par le Conseil fédéral en mars 2001 du plan directeur et de la loi, ceux-ci seront soumis en consultation pendant trois mois; j'ose espérer qu'il y aura encore un peu de place pour d'éventuelles modifications, voire adaptations, afin de lever quelques inter-

rogations eu égard à toutes celles et ceux qui travaillent toujours le mieux possible au bien-être d'autrui.

A l'horizon se profile (déjà) Expo.02 et le thème sur l'arteplage d'Yverdon-les-Bains sera «Yverdon, moi et l'univers»; tout un programme!... Une planification d'engagement sera mise sur pied sous l'égide de la Confédération comprenant une mission avec des fonctions déterminées. Pour notre canton, cela va représenter environ 8 à 10 semaines d'engagement. D'ici peu le SSCM nous en dira plus.

Quand vous recevez ce journal, vous aurez déjà gravi les quelque 50 premières marches de l'escalier 2001, et serez déjà dans le 3^e millénaire. Je vous réitère donc à tous mes meilleurs vœux pour cet an nouveau qui avance ... inexorablement!

Pierre Mermier, président de l'ACVSPC

Retenez déjà la date de l'Assemblée générale de l'ACVSPC le jeudi 5 avril 2001 dès 17 h 45 à Cossonay

La manifestation précédant l'AG sera décoiffante, car en préambule quelques Formations d'Interventions Régionales (FIR) vont être mises en action, permettant aussi à toute la population d'y être intégrée, avec quelques interventions musicales appropriées de la fanfare de la PCi vaudoise.

Au menu de l'AG, la modification des statuts sera à l'ordre du jour avec une nouvelle mouture qui va permettre de renforcer la structure même de notre association et de la rendre davantage omniprésente et efficiente. Il faut qu'elle puisse affronter les défis ces prochains mois, car notre protection civile doit rester forte, étant un partenaire privilégié au service d'une protection et d'une assistance à la population ainsi que la protection des biens culturels.

Le rythme à votre poignet!

La nouvelle montre-bracelet de l'USPC est un produit suisse. Élégante avec ses chiffres noirs sur fond gris argent, son boîtier est métallique. Elle donne non seulement l'heure exacte, mais indique aussi la date. Protégée contre les projections d'eau, elle se pare d'un bracelet bleu marine en cuir. Le logo bleu et orange de la protection civile est du plus bel effet.



Fr. 54.-

Le prix s'entend par pièce, plus 7,6% de taxe sur la valeur ajoutée et frais de port.

Commandes:
Union suisse pour la protection civile
Case postale 8272
3001 Berne
Tél. 031 381 65 81
Fax 031 382 21 02

Edito romand

Comprendre les mutations!

Lors du récent rapport cantonal vaudois, il a été beaucoup question des vives réactions des ORPC à l'encontre des déclarations du Service incendie de l'ECA vaudois. Un phénomène qui n'est pas unique puisque, après plus de 40 ans de sociétariat, la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers se retire de la section genevoise de l'USPC.

Pour incompréhensibles qu'elles paraissent, ces prises de position illustrent une des difficultés majeures de la future mise en place du concept de Protection de la population: la coopération ne peut se faire au prix d'une perte d'identité. Et c'est bien ce que craignent les sapeurs-pompiers aussi bien que la PCi.

Pourtant, l'attitude de l'ECA (Etablissement cantonal vaudois d'assurances incendie) s'explique d'elle-même. Les constats des inspecteurs du feu du canton ont montré un laxisme patent de quantités de corps communaux. Par la coupable négligence de certains commandants, dont la justification de leur statut social ne se trouve que dans leur demande de nouveaux matériels, c'est tout le système de secours qui est mis en danger. Déjà, la population s'interroge sur le bien-fondé de l'existence d'une multitude de volontaires et du coût de leur maintien. On est face à ce que l'on pourrait qualifier de crise institutionnelle. Pour salutaire qu'elle soit, et dans ce domaine la PCi a quelques expériences (!), cette crise est nécessaire. Mais ne soyons pas trop excessifs, il s'agit plus d'une prise de conscience que d'une crise de la part des sapeurs-pompiers.

Sur le fond, les capacités d'intervention des uns et des autres ne sont plus à démontrer. Simplement, les missions sont différentes. Mais, qu'on le veuille ou non, ces missions sont complémentaires. Et la chaîne de secours ne saurait être rompue par une trop facile démonstration statistique. La vérité, si tant est qu'elle existe, pourrait se trouver dans un large débat d'idées, un partage des connaissances et une certaine sagesse que confère l'écoute, sinon l'acceptation, des thèses de «l'autre».

René Mathey

M L

L'ECA NE FAIT PAS DANS LA DENTELLE

Coopération compromise?

Réunies pour le désormais traditionnel rapport cantonal du Service civil et militaire du canton de Vaud, toutes les régions du canton (21) ainsi que de nombreux représentants des comités directeurs ont pu échanger nombre d'informations. L'ECA (Etablissement cantonal d'assurances incendie) était invité à présenter l'évolution du SDIS dans le canton pour ces prochaines années. Le chef de service, André Marti, s'est livré à un véritable plaidoyer anti-protection civile.

RENÉ MATHEY

Dans sa présentation, André Marti a fait état d'une diminution des effectifs des sapeurs-pompiers vaudois. Ceux-ci passeraient de 17500 à quelque 10000 personnes. Cette tendance correspond à la recherche d'une meilleure coordination des moyens et des personnes, comme cela se passe dans d'autres corps romands et alémaniques. La notion du «C'est mon feu» a semble-t-il vécu. Mais qui dit coordination, dit aussi meilleure instruction. D'autant que l'utilisation des moyens devient de plus en plus technique. Ainsi, André Marti énonce un des nouveaux commandements du sauveteur: «On n'envoie plus de personnes non formées dans des zones dangereuses.»

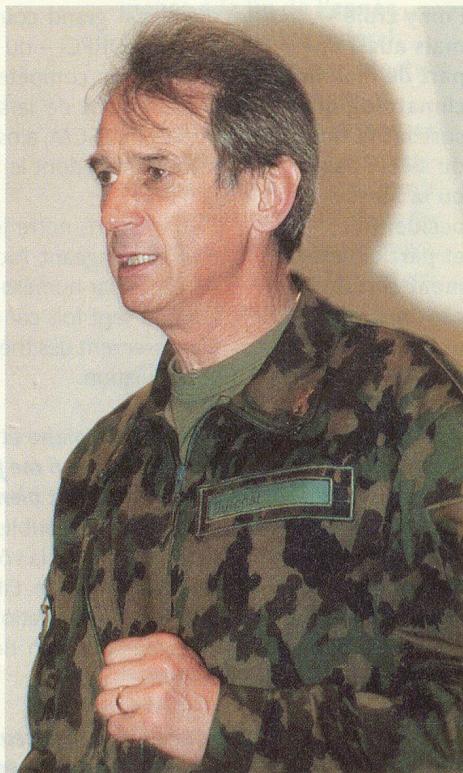
Toujours selon André Marti, une des conséquences est le fait que la protection civile ne sera plus appelée à intervenir, sauf dans des événements très graves. L'autre conséquence, toujours en vertu du précepte énoncé ci-dessus, la surveillance d'un sinistre après extinction sera confiée à des entreprises privées.

Autre argument sur lequel s'appuie le SDIS pour démontrer «les faiblesses» de la PCi est un résultat purement statistique. En effet, les pompiers affirment pouvoir assurer 85% d'interventions contre 15% à la protection civile.

Du coup, au lieu de la coopération souhaitée par le projet de protection de la population, c'est une fin de non-recevoir. Les réactions de tous les responsables de régions qui collaborent à longueur d'année dans le terrain avec les sapeurs-pompiers ont été très vives. Les: «Casus belli, maladresse, gaucherie, etc.» ont fusé dans la salle. On se perd en conjectures sur l'inélégance du discours et l'objectif recherché. Quel gâchis!

Nouvelles du front

Il a été beaucoup question du financement du coût des interventions de la PCi, en dehors bien sûr des diverses subventions. Actuellement, selon Jacques Buchet, l'ensemble des partenaires facturent leurs prestations. Rien de tel à la PCi. Pourtant, il existe une possibilité, en dehors des catastrophes naturelles, c'est d'utiliser la notion de responsabilité causale (ou objective), puisqu'en principe chaque événement implique une cause. Et c'est bien cette notion de responsabilité causale qui pourra permettre de facturer les



Olivier Durnnat: «Toute mise sur pied ou intervention de la PCi doit obtenir l'aval des autorités de la région; c'est impératif!»

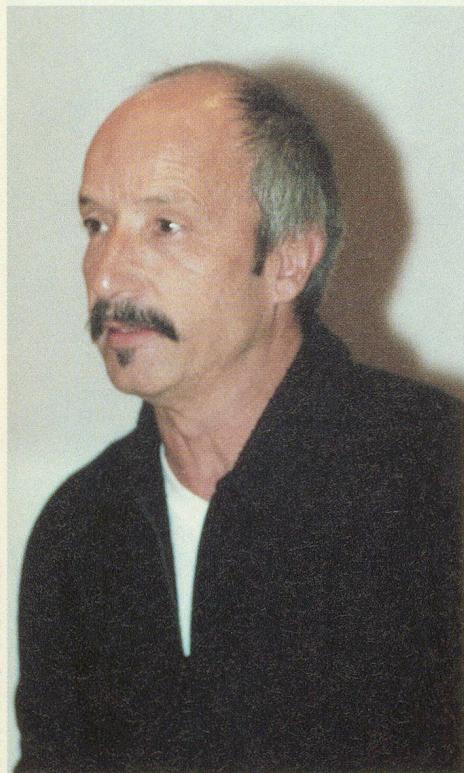
interventions de la PCi, à condition de régler les bases juridiques.

En revenant sur l'aspect des 15% d'interventions évoquées plus haut, Olivier Durnnat indique qu'il faut considérer qu'un pourcentage (1 à 2%) correspond bel et bien à un appel des partenaires, notamment des pompiers. Ce renfort de la PCi pourrait être assimilé à une mise sur pied; mais dans ce cas, poursuit Olivier Durnnat, qui va déclencher la mise sur pied et le pourquoi de celle-ci? C'est donc un ensemble d'éléments qu'il s'agit maintenant d'examiner et qui devra déboucher sur un règlement d'application dans lequel l'ECA sera forcément un partenaire financièrement intéressé pour un certain nombre de cas. Il faut aussi comprendre que le sujet a une forte connotation politique. En d'autres termes, lorsqu'un chef d'organisation «décide» d'une intervention ou d'une mise sur pied, il doit s'assurer de l'appui politique dans la mesure où les frais sont pris en charge par les communes.

Quant aux activités de la PCi vaudoise pendant l'année 2000, elles ont été fort

nombreuses. Le Tir fédéral de Bière a été couvert par 583 personnes (2358 jours de service) et les véhicules ont parcouru quelque 29 500 km.

C'est à Jacques Binggeli, inspecteur forestier, qu'appartenait de faire le point de la situation. Il s'est dit enchanté de la collaboration qui a pu se développer tout au long de l'intervention de la PCi. Les derniers chiffres font état de 700 000 m³ de bois touché par Lothar. Les 85% des travaux nécessaires ont



Jacques Binggeli: «Pour 2001, le Service forestier envisage d'engager la PCi pour un maximum de 5000 jours.»

actuellement été réalisés. Les diverses interventions ont représenté 10274 jours de service effectués par 2694 personnes; 35 véhicules ont parcouru 76 500 km. Pour 2001, et compte tenu de la situation financière, le Service forestier estime que la PCi sera engagée pour un maximum de 5000 jours. Pour éviter tout abus, le Service forestier a décidé d'être très sélectif dans l'attribution des jours d'intervention de la PCi. Enfin, le canton de Vaud prévoit un financement à hauteur de 20 millions de francs pour la réhabilitation des forêts.

La PCi vaudoise a encore effectué 393 jours au profit du Chablais et plus de 1300 jours pour venir en aide au canton du Valais. A ce sujet, 98 hommes de la région Lausanne Nord étaient sur pied le lundi matin. Ils se sont rendus au Centre d'instruction de Grône. Une partie du groupe a été dirigée sur Gondo. Et c'est cette première partie de l'intervention sur ce village particulièrement touché qui a été présentée par Francis Desarzens avec beaucoup de respect et d'émotion.

UNE PREMIÈRE AUX ÉPLATURES

Exercice «Chat brûle!»

RENÉ MATHEY

Pour la première fois, un exercice commun a mis en œuvre le bataillon des sapeurs-pompiers, la protection civile et le Service de sécurité de l'aéroport. Tout cela, sous l'œil critique de l'Office fédéral de l'aviation civile et le contrôle des experts de la division sécurité de l'aéroport de Genève.

Comme l'avait prévu le major Marc-André Monnard, cette première a tenu toutes ses promesses. Plus d'une centaine d'hommes, et quelques femmes, ont été engagés sur deux sites. Le scénario prévoyait un accident d'avion, impliquant deux appareils en approche sur l'aéroport des Eplatures. Une collision se produit à la verticale du quartier des Forges. Le premier avion, avec vingt personnes à bord, s'écrase en début de piste et le second, avec quatre personnes, dans le secteur de «Chat brûlé». Même s'il faisait beau ce jour-là, le secteur du «Chat brûlé» est très difficile d'accès. Ancienne carrière, dont le fond est constitué en grande partie de glaise que la pluie des derniers jours a transformé en terrain particulièrement glissant. «Une vraie petsch qui colle partout!» s'exclamera un participant.

Profitant de la présence d'un hélicoptère de la Rega, un vol de reconnaissance est effectué, afin de décider des mesures à prendre. La «violence» de l'événement et le nombre de personnes impliquées dans cet accident déclenchent un vaste plan de secours. Les sapeurs-pompiers interviennent en premier sur les deux secteurs. L'approche avec les véhicules est difficile, sauf bien sûr en bout de piste. D'ailleurs, c'est cet endroit qui sera choisi pour mettre en place un poste médical avancé ainsi qu'un nid de blessés.

De son côté, la PCi est engagée notamment pour aider à la désincarcération, pour constituer le nid de blessés, ainsi que pour

Toute l'équipe d'experts à la ferme du Gros Crêt.



le transport des blessés depuis le secteur du «Chat brûlé». Cet imposant et intéressant exercice a été suivi par plusieurs centaines de personnes et plus d'un a été surpris par la motivation des personnes engagées.

Quelques enseignements

Visiblement, le major Monnard était satisfait du déroulement des opérations de secours, tout en reconnaissant que pour gérer un tel type d'accident, impliquant des aéro-

nefs, tant l'approche des zones, la rapidité d'intervention et la coordination des différents intervenants, demandent des connaissances et un entraînement particuliers. Même s'il reste du travail, pour cette première collaboration, qui aura demandé quelque trois ans de préparation, c'est un succès.

Ce que le capitaine Luc Amiguet, commandant adjoint de la Division sécurité de l'aéroport de Genève et responsable pour l'OFAC, a bien su mettre en avant dans sa

critique: «Les sapeurs-pompiers, pourtant familiarisés avec l'approche du feu, doivent acquérir des connaissances et des réflexes tout à fait particuliers, face à un feu (ou risque de feu) d'aéronef. Le temps est compté, notamment face à la température élevée qu'atteint le kérosène en quelques secondes! Les dangers ne sont pas les mêmes que pour un incendie de bâtiment et les précautions à prendre sont plus importantes.» Et de citer en exemple le fait que pour les experts délég-

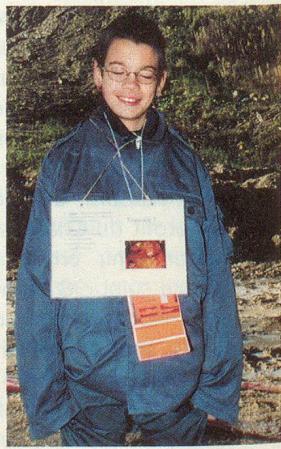


PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

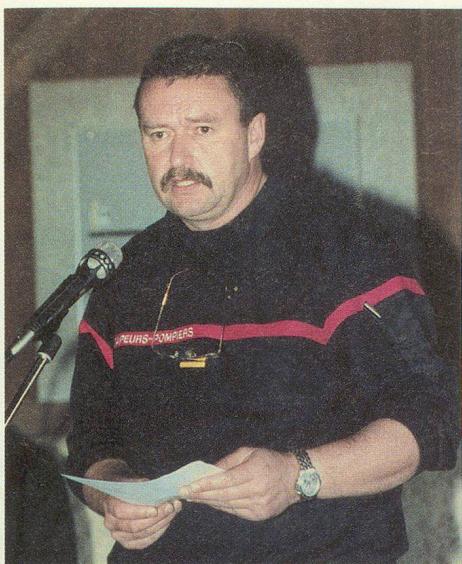
L'impressionnante zone du Chat brûlé.



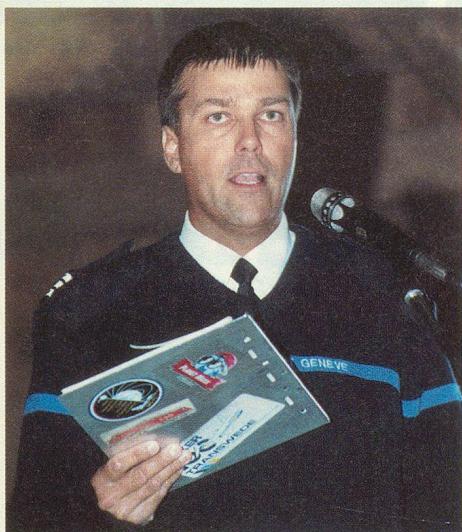
Remise en état du terrain (la PCi tire une partie de l'avion).



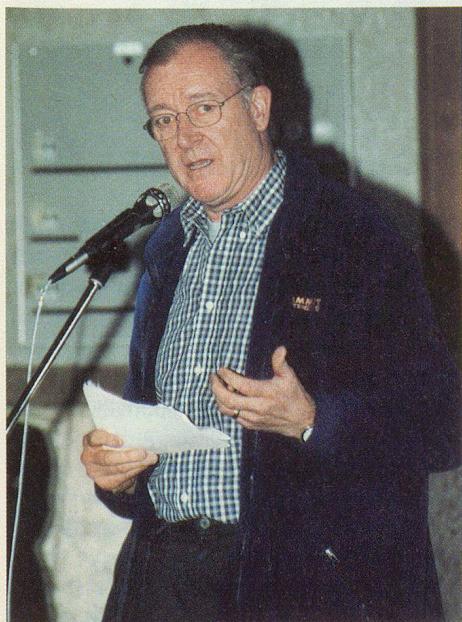
Un «blessé», Cyril Riesen: «C'était cool, mais j'ai eu froid!»



Jean-Marc Monnard: «Pour ce premier exercice en commun, c'est une réussite...»



Luc Amiguet: «Dans un accident d'avion, la composante temps est primordiale.»



Georges Jeanbourquin: «Le rapprochement des corps de sapeurs-pompiers de La Chaux-de-Fonds et du Locle est une nécessité.»

gués par Genève, les véhicules et les tentes permettant de porter les premiers secours dans le secteur du Chat brûlé étaient manifestement trop près du lieu du crash. L'autre élément intéressant qui ne fait qu'ajouter au stress de l'accident est l'accueil des familles. Celles-ci veulent (et doivent) savoir ce qui se passe dans la mesure du possible. Dans ce domaine, il n'est pas inutile de prévoir une cellule particulière, afin d'éviter des malentendus et autres manifestations extérieures des soucis exprimés par les proches. Enfin, pourquoi ne pas profiter de la Rega pour hélicoptérer médecin et anesthésiste directement sur place (Chat brûlé)?

Du côté des sapeurs-pompiers, le major Petermann, inspecteur cantonal, ainsi que le capitaine Koenig, chef d'intervention, ont mis en avant la difficulté des liaisons radio. Celles-ci sont rapidement saturées, provoquant nombre d'énerveries inutiles. Les réponses aux demandes de transport sont parfois longues. La coordination n'est pas toujours bonne et il manque une vue globale des moyens engagés par rapport aux mesures et décisions prises par le chef d'intervention. Un détail qui, en fait, n'est pas aussi anodin qu'il n'y paraît. Il a été constaté par les sanitaires que le poste médical avancé situé en bout de piste ne disposait pas de WC (!). Pour les hommes, apparemment (si l'on ose dire) pas de problème; mais pour les femmes c'est une autre histoire.

Protection civile: sous-utilisée!

Pour la protection civile, l'expérience s'avère positive dans l'ensemble. Toutefois, les observateurs pouvaient avoir l'impression que le potentiel n'avait pas été utilisé comme il le devait. Ce qui démontre, une fois de plus, que les moyens des uns ne sont pas forcément connus par les autres. Dans son organisation actuelle, la PCI est tout à fait en mesure de mettre en place et de gérer un poste de commandement, comportant l'exploitation de l'ensemble des liaisons, des moyens de transport, etc. La conduite et la recherche de renseignements sont des points forts souvent mal exploités ou négligés. C'est probablement un des points d'appui qui a manqué au chef d'intervention qui a été trop souvent dérangé pour des problèmes qui auraient pu être réglés par d'autres.

Georges Jeanbourquin, conseiller municipal à La Chaux-de-Fonds, a abordé un sujet plus «politique». Il est question, depuis quelque temps, de rapprocher les corps de sapeurs-pompiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette mise en commun des ressources, si elle provoquera une diminution importante des effectifs, demandera aussi une certaine professionnalisation à cause notamment du nouveau matériel. C'est bien sûr un sujet difficile, car au-delà de cette évolution, semble-t-il nécessaire, c'est toute la question de la relève des pompiers volontaires qui se pose.

Le fourre-tout pimpant!

Le nouveau porte-documents de l'USPC vous suivra partout. Réalisé en Nylon noir, il est décoré du logo bleu-orange brodé. Il se porte à la main ou à l'épaule. Idéal avec sa fermeture à glissière, il peut contenir tous vos documents. Votre «laptop» et votre téléphone portable seront à l'abri.

Fr. 42.-



Sortez couvert...

Il tient dans la poche et pèse moins de 200 g. Véritable produit high-tech, le nouveau parapluie pliant de l'USPC vous suivra partout. Sa robe bleu nuit, frappée du logo bleu-orange, est montée sur un manche en aluminium. Elle ne demande qu'à se déplier.

Fr. 20.-

Adresse de commande:

Union suisse
pour la protection civile
case postale 8272
3001 Berne
téléphone 031 381 65 81
fax 031 382 21 02